



PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 13-02602 L

et 1 annexe de 12 pages

MARQUE COMMERCIALE : 606.293 U00

DESCRIPTION SOMMAIRE : Velours 87% coton 13% modal (CMD) ignifugé par foulardage
Masse surfacique : 380 à 410 g/m² environ
Epaisseur : 1.5 mm environ
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 13-02602 du 20 septembre 2013

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Vieillessement en enceinte climatique
Nettoyage à sec

CLASSEMENT : **M 1**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée en utilisation à l'abri des intempéries.
(matériau non lavable mais nettoyable à sec)

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 20 septembre 2013

Responsable de Site ou son représentant
Bruno CHEVET



Direction Régionale Rhône-Alpes PACA
Avenue Guy de Collongue ● 69134 ECULLY CEDEX
Tél : (+33) (0)4 72 86 16 00 ● Fax : (+33) (0)4 78 43 39 66
SIRET 433 430 832 00017

Siège Social : 14 rue des reculettes – 75013 PARIS ● Tél : +33 (0)1 44 08 19 00 ● Fax :+33 (0)1 44 08 19 39 ● www.ifth.org

SIRET 433 430 832 00108 – NAF 729Z – TVA : FR 39 433430832 – CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL (LOI DU 22 JUILLET 1948 – ARRETE DU 14 AVRIL 2000)

